

## GOUTTIÈRES OCCLUSALES

Les gouttières occlusales rassemblent un certain nombre de dispositifs intrabuccaux à visée essentiellement thérapeutique (dysfonctionnements de l'appareil manducateur ou DAM). Elles sont aussi utilisées à but diagnostique comme moyen de tester des modifications importantes des paramètres occlusaux d'un patient (augmentation de dimension verticale, modification de la position mandibulaire...).

L'objectif de cette formation est de recenser les gouttières préconisées aujourd'hui, de préciser leurs indications et leurs limites en fonction du diagnostic musculo-articulaire initial, et en fonction de la restauration prothétique à valider ainsi que les principes et réglages qui régissent leur réalisation.

Des exemples cliniques et pratiques seront le support des notions exposées, sans oublier les cas particuliers du bruxisme et des orthèses d'avancée mandibulaire (OAM).

### OBJECTIFS OPERATIONNELS

**A l'issue de la formation le praticien sera capable de :**

- Avoir une approche diagnostique globale des DAM,
- Connaître la place des orthèses dans l'approche thérapeutique globale des DAM
- Savoir définir précisément leur objectif thérapeutique pour en choisir la conception et les réglages
- Comprendre les conséquences musculaires et articulaires du port prolongé d'une orthèse (notamment une OAM)

### PUBLIC ET PRE REQUIS

Chirurgiens- dentistes  
Pré requis : aucun

### DUREE

1 Jour soit 7 heures  
9h00 – 18h00 (pauses incluses)

### EFFECTIF

Nombre de stagiaires minimum : 8  
Nombre de stagiaires maximum : 40

### INDICATEURS DE RESULTATS

### MODALITES PEDAGOGIQUES

- méthode interrogative et affirmative
- Remise de support pédagogique par mail à l'issue de la formation.

### HANDICAP

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles, contactez Mme Samia NAÏT-BELAÏD par mail : [contact@conferences-dentaires.com](mailto:contact@conferences-dentaires.com) afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

### FORMATEURS

**Odile LAVIOLE**  
Docteur en Chirurgie-Dentaire  
Maître de conférences des Universités – Praticien Hospitalier

### MODALITES D'EVALUATION

#### Avant la formation :

Evaluation des connaissances et auto-positionnement grâce à un module d'évaluation en ligne  
Recueil des attentes par le formateur

#### Pendant la formation :

Validation des acquis en temps réel par le questionnaire et la contribution des stagiaires

#### Après la formation :

Evaluation des connaissances et auto-positionnement grâce à un module d'évaluation en ligne  
Evaluation de la satisfaction par mail à l'issue de la formation.

Prise en charge

**FIFPL**

## LES GOUTTIÈRES OCCLUSALES : quand et pourquoi les prescrire



### PROGRAMME

#### MATIN : 09 h 00 – 12 h 30

- Dysfonctionnements temporo-mandibulaires, examen clinique et diagnostic (90mns)
- Les différentes gouttières (orthèses) occlusales et leurs indications (105mns)

#### APRES MIDI : 14 h 00 – 18 h 00

- Mise en œuvre d'une orthèse occlusale thérapeutique ou diagnostique : intérêt de l'articulateur (90mns)
- Usures, bruxisme : que faire ? (60mns)
- OAM : le point des données actuelles (45mns)
- Débriefing (30mns)

### DATES

#### CLASSE VIRTUELLE (via l'application Zoom) :

**Jeudi 12 mai 2022, 09h00 – 18h00, (13-001)**

### MODALITES DE VALIDATION

**Attestation de fin de formation**

### DELAI D'ACCES

Confirmation de votre inscription par mail 72 heures après la réception de votre règlement et de votre bulletin d'inscription.

### BULLETIN D'INSCRIPTION

Auditeur Libre (hors DPC) :

- Tarif Adhérent des Conférences : 350 €

- Tarif Non Adhérent des Conférences : 390 €

Nom : ..... Prénom : .....

Mail : ..... N° de tél. : .....

N° RPPS ou Adeli : .....

Formation GOUTTIERES (13-.....) Le : ..... À : .....

Date : ..... Ville : .....

Je joins à ce coupon mon chèque de règlement et j'adresse le tout à : Les Conférences Dentaires – 14, rue Etex – 75018 PARIS

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre au 01 42 28 99 10 ou à [contact@conferences-dentaires.com](mailto:contact@conferences-dentaires.com)

La prise en charge par le FIF-PL est de 250 € par journée de formation présentielle et limité à 750 € par an et par professionnel. Elle vous est versée par le FIF-PL une fois que vous avez déposé sur votre espace personnel les documents que nous vous adressons par mail après la journée.

**LES CONFÉRENCES DENTAIRES**

01 42 28 99 10 - [contact@conferences-dentaires.com](mailto:contact@conferences-dentaires.com)

Numéro ODPC : 1196

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11754109875 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE 2021

### Programme de formation (FIF) :

Les étapes du programme se déroulent **toutes par mail**.  
Elles sont obligatoires.

#### 1- Le questionnaire de pré test :

Vous recevez un mail de convocation un mois avant la date de la journée de formation présentielle. Ce mail contient un lien pour vous permettre de remplir en ligne le questionnaire de pré test que vous devez nous retourner, **avant la date limite précisée dans le mail**, en cliquant sur le bouton « envoyer » en fin de questionnaire. Nous vous invitons à imprimer ce questionnaire et à l'apporter le jour de la formation afin d'y inscrire les notes utiles à l'évolution de votre pratique.

#### 2- Journée présentielle :

- Les méthodes mobilisées durant cette journée sont les suivantes : diaporamas, méthode interrogative et affirmative.

#### 3- Le questionnaire d'évaluation :

Adressé le jour de la formation ou le lendemain, ce questionnaire permet l'évaluation de la qualité de la formation. Il est obligatoire. Vous accédez au **support pédagogique** à l'issue du questionnaire.

#### 4- Le questionnaire de post test :

Vous recevez **dans les semaines qui suivent la journée de formation présentielle** le questionnaire de post test. Si le questionnaire de pré test et de post test sont identiques, vous accédez aux réponses à l'issue du questionnaire. La comparaison des deux questionnaires vous permet de mettre en évidence votre progression. Le questionnaire de post test doit nous être **retourné avant la date limite précisée dans le mail**. La réception de l'ensemble des questionnaires nous permet de clôturer le dossier et de l'envoyer à l'ANDPC afin d'obtenir le règlement de l'aide à la formation qui vous est versée sur votre compte s'il s'agit de votre première formation pour l'année en cours. Tout retard dans le retour de ce questionnaire pénalise l'ensemble des participants.

**Par ailleurs, un envoi après la date limite entraîne le rejet de votre dossier pour une prise en charge.**

#### 5- L'analyse des actions :

Cette étape vous est personnelle. Un document vous permettant l'analyse de vos actions vous est remis en séance ou par mail quelques jours avant la formation pour les classes virtuelles. Ce document est à nous retourner deux mois après la formation.

### Conditions d'annulation :

Toute **absence** et **annulation** à moins de 3 semaines avant la journée présentielle entraînera le dépôt du chèque sans remboursement.

**Seul l'envoi de la convocation 1 mois avant la date de la formation, confirme le maintien de la journée.** L'annulation de la session par Les Conférences Dentaires ne donnera droit à aucun dédommagement.

### Prise en charge DPC 2021 :

**En 2021, l'ANDPC verse une prise en charge pour 2 formations présentielles de 7 heures.**

Vous bénéficiez alors d'une aide à la formation de 315 € qui vous est versée à l'issue du programme (dans les semaines qui suivent la date limite de retour du questionnaire de post test) par virement sur votre compte bancaire.

Les frais pédagogiques sont pris en charge par l'ANDPC (**392 €** pour une formation d'une journée). A l'issue du programme votre chèque de caution de 392 € sera détruit par Les Conférences Dentaires (sauf instruction contraire de votre part) après le virement de la somme sur notre compte, sous réserve que vos droits à formation s'élèvent bien à 392 €.

### Prise en charge FIF-PL 2021 :

La prise en charge par le FIF-PL est de 250 € par journée de formation présentielle et limité à 750 € par an et par professionnel. Elle vous est versée par le FIF-PL une fois que vous avez déposé sur votre espace personnel les documents que nous vous adressons par mail après la journée.

### IMPORTANT

Le nombre d'inscrits étant **limité à 40**, les bulletins d'inscription seront traités dans l'ordre d'arrivée. Afin de valider votre inscription, veuillez joindre un chèque de règlement, à l'ordre des CONFÉRENCES DENTAIRES.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la veille de la formation.